

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 janvier 2025

<p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 13 - présents : 12 - votants : 12 <p>Convocation en date du : 25 janvier 2025</p> <p>Affichée le : 25 janvier 2025</p>	<p>Le trente janvier deux Mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.</p> <p>Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne</p> <p>Absents excusés : BANCEL Béatrice</p> <p>Secrétaire de séance élu : SERVY Sylvain</p>
---	---

N° 2025D110	AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024 BUDGET ASSAINISSEMENT
--------------------	---

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction M49,

Après avoir approuvé le 30 janvier 2025, le compte financier unique 2024, qui présente un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de **42.585,68 €**,

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

un solde d'exécution global de (excédent) :141.591,40 €
 un solde de restes à réaliser de :3.324,00 €
 entraînant un excédent de financement de.....144.915,40 €

Vu les états des restes à réaliser au 31 décembre 2024,

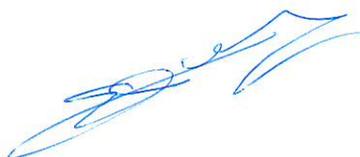
Vu l'état des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2024 et des recettes certaines restant à recevoir à la même date,

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2025,

DECIDE, sur proposition de M. le Maire, d'affecter au budget de l'exercice 2025 l'excédent de fonctionnement, comme suit :

- Affectation en réserves (compte 1068) :**0,00 €**
- Résultat de fonctionnement reporté (recettes 002) :**42.585,68 €**

Le Secrétaire de Séance
 Sylvain SERVY



ROZIER EN DONZY, le 10/02/2025
 Signé : le Maire, Didier BERNE

